

**Sujet :** [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site "https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr"

**De :** pref82@hebergement2.interieur-gouv.fr

**Date :** 26/09/2023 20:47

**Pour :** pref-enquetepublique@tarn-et-garonne.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [PPVE - SAS Midi-Pyrénées Granulats - commune de Montricoux](#)

-----

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

*Laurès Alain et Hervette*

**Adresse de messagerie:**

*h.laures@free.fr*

**Sujet:**

*carriere de Montricoux*

**Message:**

*Nous sommes fermement opposés à ce projet pour diverses raisons :*

*Ecologiquement c'est une aberration . Comment accepter ces transports de remblais situés à 80 km de distance, comment accepter jusqu'à 26 rotations x 2 soit 52 rotations par jour et ceci jusqu'en 2038 ( ref : porter à connaissance au titre R 181 46 du code de l'environnement carrière de Montricoux) et ceci en plus des rotations de poids lourds déjà existants. Jusqu'à 2038 oui et après ?????*

*Ce projet entraînerait :*

- Une augmentation considérable des gaz à effet de serre*
- la détérioration et la dénaturation du cause ( poussières déjà existantes en période sèche avec la circulation actuelle...)*
- des effets néfastes sur la flore et la faune.*
- la dégradation de la zone touristique*
- la dangerosité de la circulation : piétons, cyclistes...*
- la détérioration des routes...*
- les nuisances pour les riverains : pollution, nuisances sonores, vibrations des constructions , baisse de la valeur immobilière...*
- effet néfaste à plus ou moins long terme sur les sols : infiltration et pollutions des eaux , pollutions diverses...*

*Ce serait une ineptie pour les générations à venir.*

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.